



OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN(NE) EN DOCUMENTATION/ARCHIVISTE

Située à 30 minutes de Québec, au pied du Mont Sainte-Anne et bordée par le fleuve Saint-Laurent, la Ville de Beaupré désire s'adjoindre d'une personne ayant des qualifications en gestion documentaire.

Ville prospère, jeune et dynamique en pleine expansion offrant des services à plus de 7 000 personnes et soucieuse d'offrir à ses citoyennes et citoyens un milieu de vie de qualité.

Sommaire de la fonction

Sous la supervision de la greffière et directrice générale adjointe, le titulaire de ce poste accomplit les tâches suivantes :

- Classer et déclasser les documents ;
- Contrôler et effectuer le suivi des ouvertures de dossiers ;
- Saisir les données ;
- Effectuer la gestion du déclassement ;
- Tenir à jour le calendrier de conservation des documents ;
- Développer et gérer les projets en gestion documentaire ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Cette description de fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Exigences du poste

- Avoir complété une technique de la documentation ou un certificat en archivistique ;
- Connaissance et habiletés avec les outils informatiques, Documentik (atout) ;
- Expérience pertinente.

Capacités et aptitudes

- Avoir de l'initiative et un excellent sens critique ;
- Être autonome, responsable et avoir le souci du travail bien fait ;
- Grand sens de l'organisation et capacité à gérer plusieurs dossiers en même temps ;
- Avoir l'esprit d'équipe et collaboration ;
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit.

Conditions de travail

- Poste permanent, temps plein ;
- Salaire à discuter selon l'expérience et la formation ;
- Gamme complète d'avantages sociaux.

Date limite pour postuler : Le 3 novembre 2023 à 15 h.

En ligne : www.villedebeaupre.com

Par télécopieur : (418) 827-3818

Par courriel : josianne.gagnon@villedebeaupre.com

Pour information : 418 827-4541

Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.